

Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES
Sous-Direction du Marché du travail et des politiques d'emploi et de la formation professionnelle
Département Emploi

Numéro 323 - 12 mars 1993

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés et plus AU TROISIEME TRIMESTRE 1992

Reprise des recrutements et stabilité des sorties dans les grands établissements

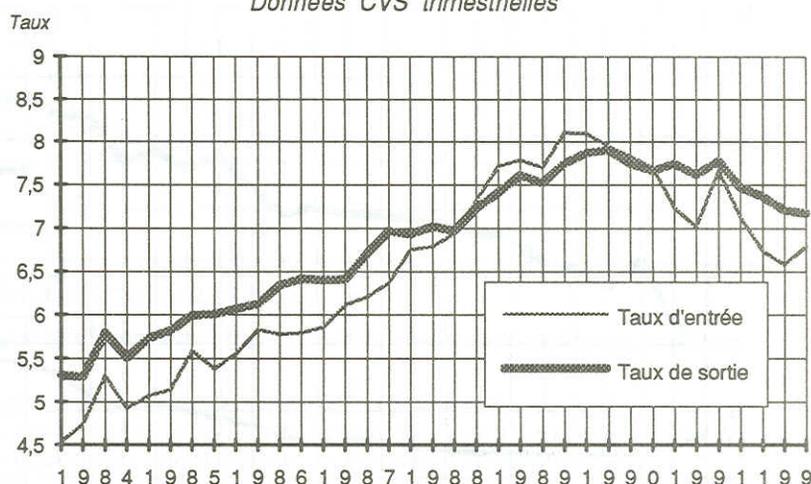
Au cours du troisième trimestre 1992, on observe une reprise sensible des recrutements dans les établissements de 50 salariés et plus. En données corrigées des variations saisonnières, le taux d'entrée (1) passe en effet de 6,6% au second trimestre à 6,8% au troisième trimestre. C'est dans le Bâtiment que l'on enregistre la plus forte augmentation puisque le taux d'entrée s'établit à 4,8% ce trimestre après 4,5 % au trimestre précédent.

Simultanément, le taux de sortie (1) tous motifs confondus reste stable à un niveau de 7,2%, en retrait par rapport aux niveaux observés sur les trois dernières années.

(1) - Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié de début de trimestre multiplié par 100.

Mouvements de main-d'oeuvre - janvier 1984 - septembre 1992

Données CVS trimestrielles



La croissance des recrutements sur contrat à durée déterminée observée dans tous les secteurs d'activité et la stabilité des recrutements sur contrat à durée indéterminée dans le secteur tertiaire expliquent cette hausse modérée des entrées.

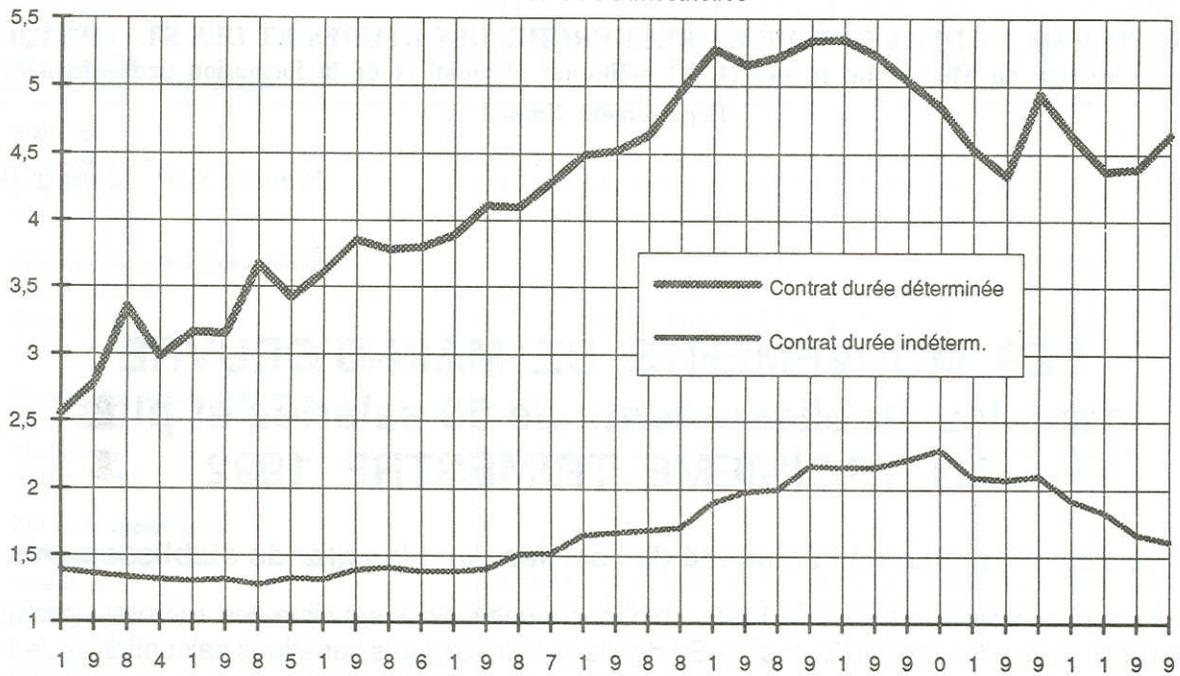
Le taux de sortie pour fins de contrat à durée déterminée et le taux de démissions restent stables, respectivement 3.7% et 1.3%. On enregistre dans le Bâtiment une augmentation du taux de sortie pour licenciement économique (0.6% contre 0.5% le trimestre précédent), mais sur l'ensemble des secteurs celui-ci se situe au même niveau (0.4%) qu'au second trimestre.

En conclusion, les mouvements enregistrés au cours du troisième trimestre 1992 se soldent par une diminution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus égale à 0,7%.

Rappelons que dans l'ensemble des établissements, les niveaux des effectifs salariés ont augmenté de 0,2 % au cours de ce même trimestre.

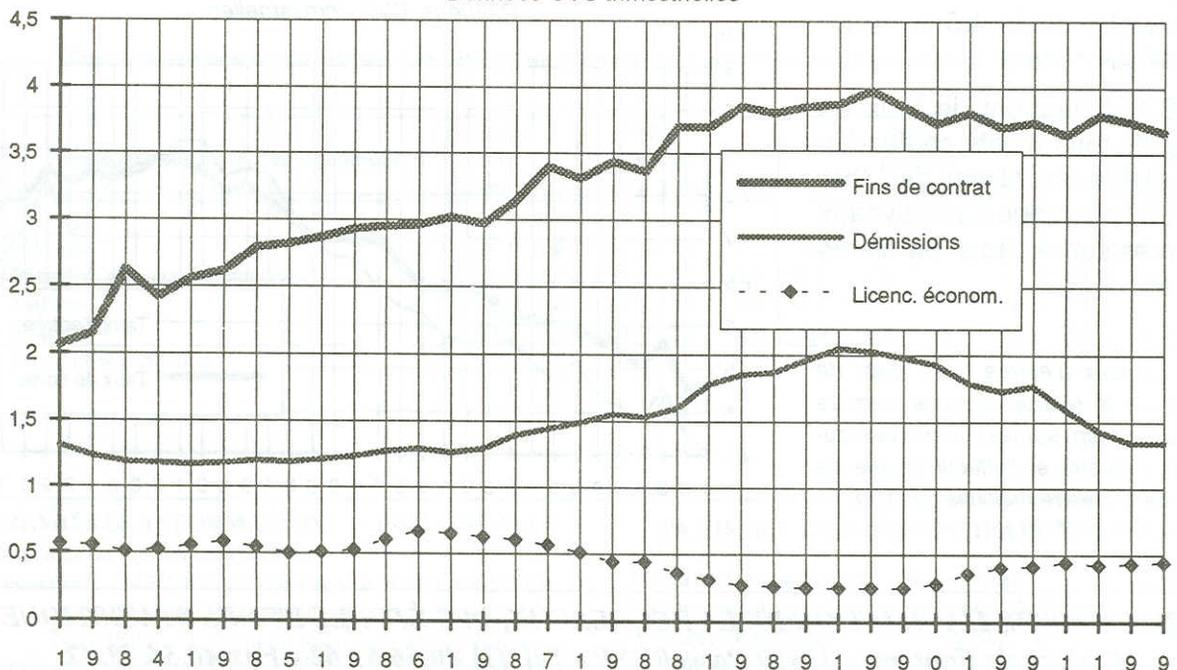
Évolution des taux d'entrée sur CDD et CDI

Données CVS trimestrielles



Évolution des taux trimestriels de sortie selon les principaux motifs

Données CVS trimestrielles



**MOUVEMENTS D'ENTRÉE SELON LA NATURE DU CONTRAT D'ENTRÉE
ET MOUVEMENTS DE SORTIES SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS DE SORTIE**

Données CVS

Unité : Taux pour 100 salariés présents en début de période

Indicateurs de mobilité	1989	1990				1991				1992		
	Trim. 4ème	Trimestre				Trimestre				Trimestre		
		1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème
Ensemble des entrées												
Industrie	6,0	5,9	5,7	5,6	5,3	4,8	4,5	5,2	4,5	4,4	4,3	4,4
Bâtiment, génie civil et agricole	7,1	7,3	6,9	7,0	7,1	6,3	6,1	6,1	5,6	5,1	4,6	4,8
Transports, commerces, services	11,0	11,1	11,1	11,0	10,9	10,6	10,4	11,0	10,5	10,0	9,9	10,1
Ensemble	8,1	8,1	7,9	7,8	7,7	7,2	7,0	7,7	7,1	6,7	6,6	6,8
<i>dont :</i>												
Contrats à durée déterminée												
Industrie	4,2	4,3	4,2	3,7	3,4	3,1	2,9	3,5	3,0	3,0	3,0	3,1
Bâtiment, génie civil et agricole	3,4	3,5	3,6	3,3	3,1	2,8	2,7	2,9	2,6	2,3	2,1	2,5
Transports, commerces, services	7,2	7,0	6,9	6,9	6,9	6,7	6,5	7,1	6,9	6,5	6,6	6,8
Ensemble	5,3	5,4	5,3	5,0	4,8	4,5	4,3	4,9	4,6	4,4	4,4	4,6
Contrats à durée indéterminée												
Industrie	1,4	1,4	1,3	1,4	1,4	1,2	1,1	1,2	1,1	1,0	0,9	0,9
Bâtiment, génie civil et agricole	3,1	3,2	3,1	3,1	3,3	2,9	2,8	2,7	2,4	2,3	2,0	1,8
Transports, commerces, services	3,1	3,2	3,1	3,1	3,3	3,1	3,1	3,1	2,9	2,8	2,5	2,5
Ensemble	2,2	2,2	2,2	2,2	2,3	2,1	2,1	2,1	1,9	1,8	1,7	1,6
Ensemble des sorties												
Industrie	5,7	5,9	5,8	5,7	5,5	5,6	5,6	5,4	5,4	5,2	5,1	5,1
Bâtiment, génie civil et agricole	6,6	6,8	6,6	6,7	6,5	6,3	6,2	6,3	6,0	5,8	5,6	5,9
Transports, commerces, services	10,6	10,6	10,9	10,6	10,4	10,7	10,5	10,8	10,3	10,3	10,1	10,0
Ensemble	7,7	7,9	7,9	7,7	7,7	7,7	7,6	7,8	7,5	7,4	7,2	7,2
<i>dont :</i>												
Fins de contrats à durée détermin.												
Industrie	2,8	2,9	3,0	2,8	2,7	2,7	2,6	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4
Bâtiment, génie civil et agricole	1,6	1,6	1,6	1,8	1,5	1,5	1,4	1,5	1,4	1,4	1,4	1,5
Transports, commerces, services	5,6	5,5	5,5	5,5	5,3	5,6	5,5	5,7	5,4	5,7	5,7	5,6
Ensemble	3,9	3,9	3,9	3,8	3,7	3,8	3,7	3,7	3,6	3,8	3,7	3,7
Démissions												
Industrie	1,2	1,2	1,3	1,2	1,2	1,1	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7
Bâtiment, génie civil et agricole	2,8	2,8	2,9	2,8	2,7	2,5	2,4	2,3	2,0	1,8	1,5	1,5
Transports, commerces, services	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,7	2,6	2,6	2,4	2,2	2,1	2,1
Ensemble	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,8	1,7	1,8	1,6	1,4	1,3	1,3
Licenciements économiques												
Industrie	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Bâtiment, génie civil et agricole	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,6
Transports, commerces, services	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2
Ensemble	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Chaque mois, les établissements occupant au moins 50 salariés adressent à l'Administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant la période.

Relèvent de cette déclaration mensuelle de mouvements de main d'oeuvre (DMMO), les établissements de 50 salariés et plus appartenant aux secteurs privés industriel, commercial ou agricole. Sont en particulier exclus, les administrations, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, et les établissements relevant de la Défense Nationale. En terme d'activité économique, le champ couvert est voisin de celui de l'UNEDIC : compte tenu du seuil de taille, il représente un peu moins de la moitié des 13.700.000 salariés correspondants. Etant donné le degré de concentration des secteurs, cette représentativité est plus élevée dans l'Industrie que dans le Tertiaire ou le Bâtiment-Génie civil et agricole. La couverture de cette source est donc partielle. Les établissements de 50 salariés et plus concernés par cette déclaration employaient un peu plus de 6.200.000 personnes au début de l'année 1992.

Pour des raisons de rapidité dans la mise à disposition de l'information, la présente exploitation a été réalisée sur 18 régions dont l'Ile-de-France.

MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE

Entrés et sorties : structure par âge

Unité: Pourcentage

Indicateurs de mobilité	1989	1990				1991				1992		
	Trim. 4ème	Trimestre				Trimestre				Trimestre		
		1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème
ENTRÉES												
moins de 25 ans	46,3	35,4	45,5	61,7	45,2	33,9	42,4	61,6	44,5	33,2	42,8	61,9
25 à 49 ans	50,0	59,5	50,8	35,5	51,1	60,7	53,3	35,4	51,5	61,5	53,0	35,1
50 ans et plus	3,7	5,1	3,8	2,8	3,7	5,3	4,3	3,0	4,0	5,4	4,2	3,0
Contrats à durée déterminée												
moins de 25 ans	53,2	43,5	53,6	70,8	51,6	42,9	50,9	70,7	51,0	41,0	50,0	69,8
25 à 49 ans	43,7	52,9	43,5	27,1	45,1	53,3	45,8	27,1	45,6	55,1	46,6	27,9
50 ans et plus	3,1	3,6	3,0	2,2	3,2	3,8	3,3	2,2	3,4	3,9	3,4	2,3
Contrats à durée indéterminée												
moins de 25 ans	38,9	28,3	31,5	37,3	39,4	27,8	30,5	36,5	38,2	27,8	30,3	36,4
25 à 49 ans	57,6	66,7	64,3	59,0	57,1	67,1	64,8	59,4	58,1	66,8	65,2	59,5
50 ans et plus	3,6	5,0	4,2	3,8	3,5	5,1	4,7	4,2	3,7	5,4	4,5	4,1
SORTIES												
moins de 25 ans	37,2	29,6	32,3	58,3	35,1	28,7	29,8	56,8	33,3	27,7	28,5	56,9
25 à 49 ans	52,3	58,4	57,1	35,6	54,2	58,4	57,7	36,0	53,7	57,7	58,0	35,7
50 ans et plus	10,6	12,0	10,6	6,1	10,7	12,9	12,5	7,2	13,0	14,7	13,4	7,4
Fins de contrats à durée déterminée												
moins de 25 ans	51,4	44,5	45,8	73,8	47,8	44,5	43,3	72,9	46,8	43,3	41,2	72,3
25 à 49 ans	44,7	51,3	50,0	24,3	48,0	51,2	52,3	25,0	48,8	52,3	54,1	25,6
50 ans et plus	3,9	4,2	4,2	2,0	4,2	4,3	4,3	2,1	4,4	4,4	4,7	2,1
Licenciements économiques												
moins de 25 ans	5,6	3,9	4,3	4,8	5,4	5,0	6,2	6,4	5,9	4,4	5,3	5,6
25 à 49 ans	52,2	54,3	58,1	57,5	56,5	53,3	59,3	59,6	54,8	52,8	60,7	61,0
50 ans et plus	42,3	41,8	37,6	37,7	38,1	41,7	34,5	34,1	39,3	42,9	34,0	33,4
Autres licenciements												
moins de 25 ans	15,9	13,8	14,2	17,3	16,1	13,0	13,6	16,3	14,7	12,4	12,5	14,8
25 à 49 ans	61,7	64,1	63,3	61,2	61,1	62,9	62,1	60,2	59,3	63,0	63,9	64,0
50 ans et plus	22,5	22,2	22,5	21,5	22,8	24,2	24,3	23,5	26,0	24,7	23,6	21,2
Démissions												
moins de 25 ans	31,5	26,0	28,8	35,9	31,4	25,8	28,6	37,3	31,4	26,3	28,6	37,6
25 à 49 ans	64,3	69,4	67,1	60,5	64,5	69,6	66,9	58,9	64,0	68,8	66,8	58,6
50 ans et plus	4,3	4,6	4,1	3,7	4,1	4,6	4,5	3,8	4,5	4,9	4,6	3,8

Durée moyenne des contrats à durée déterminée donnant lieu à une sortie de l'établissement dans le trimestre

Unité: mois

Secteurs d'activités économiques	1989	1990				1991				1992		
	Trim. 4ème	Trimestre				Trimestre				Trimestre		
		1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème
Industrie	3,8	3,9	3,5	2,5	4,0	4,2	3,9	2,5	4,0	3,8	3,3	P
Bâtiment, génie civil et agricole	5,5	4,5	4,1	2,2	5,1	5,0	4,8	2,3	5,3	4,5	4,0	2,3
Tertiaire	2,6	2,4	2,4	2,0	2,6	2,3	2,4	2,0	2,6	2,4	2,4	2,0
Ensemble	3,1	2,9	2,7	2,2	3,2	3,0	2,8	2,2	3,2	2,9	2,6	2,2

P : nombre provisoire

PREMIÈRES INFORMATIONS – ISSN 0298-430 X

Directeur de la Publication : N...

Rédaction : DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE,
DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES

Pièce 3208B – 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.

Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 – Fax : 16 (1) 40 56 73 42.

TARIF ET CONDITION D'ABONNEMENT :

Premières Informations (50 numéros par an)

525 F

L'abonnement part du premier numéro de l'année.

A souscrire auprès de : SPPIF-MASSON, BP 22, 41354 VINEUIL.

Téléphone : (16) 54 43 89 94 – Fax : (16) 54 42 31 11.